

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-quatrième session

Rome, 18 - 20 avril 2005

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'ÉVALUATION SUR LA TRENTE-HUITIÈME SESSION DU COMITÉ

1. Le présent rapport rend compte des débats du Comité de l'évaluation à sa trente-huitième session, tenue le 14 décembre 2004. Tous les membres du comité étaient présents, à l'exception des représentants du Cameroun, de l'Allemagne et du Nigéria. Le Président a souhaité la bienvenue à M. William Carlos, le représentant de l'Irlande, qui siégeait en qualité de nouveau membre, en remplacement du représentant du Canada, et il a fait part de la reconnaissance du comité pour le travail accompli ces trois dernières années par ce dernier, M. Charles Parker. Mme Moira Paz Estenssoro Cortez, ambassadrice de Bolivie en Italie, a pris part à la session en qualité d'observateur. Plusieurs fonctionnaires du FIDA ont assisté aux délibérations, parmi lesquels le Président adjoint du département gestion des programmes (PMD), le Directeur du Bureau de l'évaluation (OE) et le Fonctionnaire responsable de la division Afrique orientale et australe (PF). Les points ci-après étaient inscrits à l'ordre du jour: i) évaluation du programme de pays de la Bolivie; ii) évaluation thématique de la performance et de l'impact du FIDA dans un contexte de décentralisation: l'exemple de l'Éthiopie, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie; iii) calendrier et ordre du jour des sessions du Comité de l'évaluation pour l'année 2005; et v) questions diverses.

2. **Évaluation du programme de pays de la Bolivie.** Le Président a indiqué qu'il s'agissait de la première évaluation d'un programme de pays (EPP) réalisée en Amérique latine depuis près de huit ans, précisant que l'accord conclusif a été parachevé le 3 décembre 2004.

3. OE a exposé le processus d'évaluation, avant d'en présenter les résultats essentiels. S'agissant du processus, plus de dix consultations organisées à différentes étapes de l'évaluation ont rassemblé de très nombreux interlocuteurs. Les participants ont eu amplement l'occasion de commenter les constatations de l'évaluation et de cerner les priorités d'action pour l'avenir. Une table ronde nationale consacrée à l'EPP a notamment été organisée à La Paz en septembre pour évoquer les principaux résultats de l'évaluation et commencer à préparer la rédaction de l'accord conclusif. Ensuite, une

réunion a eu lieu début décembre au siège du FIDA afin de mettre la touche finale à ce document, à laquelle ont participé des représentants des pouvoirs publics boliviens, dont le Vice-Ministre de l'agriculture, le Président adjoint de PMD, le Directeur de OE et le Directeur de la division Amérique latine et Caraïbes. En ce qui concerne les principaux résultats, OE a indiqué que l'EPP se félicite que le gouvernement ait réaffirmé son attachement à la réduction de la pauvreté rurale, constatant le succès du modèle de projet de développement rural intégré réalisé au niveau local, qui, avec quelques ajustements, présente de bonnes perspectives de reproduction dans d'autres régions du pays. Le programme de pays a obtenu de bons résultats sur le plan de la promotion du renforcement des moyens d'action des organisations communautaires, puisqu'il a par exemple permis de renforcer les groupements économiques constitués afin de commercialiser les produits de l'élevage des camélidés, laine, vêtements ou viande par exemple. Un autre succès a été obtenu avec la délivrance de titres fonciers à près de 60 groupes autochtones. En revanche, l'EPP exprime de vives craintes concernant la pérennité de l'impact des projets. Parmi les raisons qui expliquent ces insuffisances sur le plan de la durabilité figure le fait qu'en règle générale, les projets ne se sont pas dotés d'une stratégie de désengagement intégrée, et fonctionnent par l'intermédiaire d'unités de gestion indépendantes insuffisamment enracinées dans les structures institutionnelles existantes du pays. L'EPP souligne également que les réalisations du Fonds ont été modestes en matière de dialogue sur les politiques publiques et de construction de partenariats, et insiste sur la nécessité impérieuse de développer l'accès aux services financiers ruraux. Elle recommande qu'à l'avenir, les exposés des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP) analysent plus en détail les moyens d'atteindre les différents segments de la population pauvre. Elle souligne également qu'il importe de forger des partenariats avec les institutions compétentes en vue de promouvoir, reproduire et réaliser à grande échelle les approches innovantes qui ont donné de bons résultats, et de contribuer à faire en sorte que l'exode rural ne soit pas un traumatisme et soit, dans la mesure du possible, temporaire.

4. Le comité a souscrit aux principales constatations et recommandations de l'EPP, et salué le travail accompli par OE. En ce qui concerne la méthodologie de l'EPP, il a souligné qu'au delà des critères de performance traditionnellement utilisés pour évaluer les projets (efficacité, efficacité, impact), il convenait également d'apprécier leur performance globale. Le comité a également noté que OE pourrait envisager de poursuivre la réflexion sur l'étendue de la période que les EPP doivent couvrir, afin de faire en sorte que les résultats de l'évaluation soient pertinents et utiles dans le contexte présent. Il a en outre proposé que les recommandations des EPP soient présentées par ordre de priorité, afin que les domaines qui réclament une attention immédiate soient instantanément identifiés. À la question de savoir sur quels critères ont été évalués les projets du portefeuille bolivien qui sont en cours depuis quelque temps déjà, OE a répondu que ces projets ont été appréciés tout d'abord par rapport à leurs objectifs initiaux et à l'environnement opérationnel qui prévalait à l'époque de leur conception, puis dans le cadre du contexte de développement actuel, afin de déterminer leur pertinence effective.

5. Le comité a insisté sur le fait que les activités bénéficiant du concours du FIDA doivent s'articuler plus étroitement avec les opérations nationales boliviennes, comme par exemple le programme d'action exposé dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), ainsi qu'avec les activités des autres donateurs et les dispositifs relevant d'une approche sectorielle. Il a souligné qu'il importait de diffuser les résultats de l'EPP, OE indiquant en réponse que le bureau prenait différentes mesures pour faire en sorte que les publics concernés soient informés des résultats, citant à titre d'exemple la traduction de l'accord conclusif et du résumé en langue Aymara et en langue Quechua.

6. OE a insisté sur la nécessité pour le FIDA de fonder le dialogue sur les politiques publiques sur son expérience, et d'encourager les mesures favorables aux pauvres dont bénéficient les populations et les communautés qui figurent au premier rang des préoccupations du Fonds. Le département PMD a ajouté que le FIDA doit chercher à renforcer les moyens d'action des ruraux pauvres afin de les mettre à même d'influer sur les politiques publiques, au lieu qu'il participe à la concertation.

7. Le département PMD a fait remarquer que l'EPP contient des orientations précieuses pour l'élaboration du prochain COSOP pour la Bolivie, et sert également de référence importante pour orienter les opérations en cours dans le pays.

8. Le comité a insisté sur le fait que, pour amplifier les résultats obtenus sur le terrain, il importe de travailler avec des ONG compétentes et d'autres organisations de la société civile qui soient bien enracinées à l'échelon local et au sein desquelles les populations autochtones soient représentées, ajoutant qu'il est également nécessaire d'amplifier les moyens consacrés au développement du capital humain. Le comité a noté qu'il était important de promouvoir, reproduire et réaliser à grande échelle les innovations qui ont donné de bons résultats, et de trouver des solutions pour les incorporer aux politiques menées à l'échelle nationale et locale.

9. **Évaluation thématique – performance et impact du FIDA dans un contexte de décentralisation: l'exemple de l'Éthiopie, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie.** Le comité a noté que cette évaluation thématique ne serait achevée qu'au début de l'année 2005, principalement parce que les partenaires à l'échelon des pays n'ont pas encore fait part de leurs observations. Il a également noté que OE organiserait un atelier régional sur ce sujet au premier semestre de 2005, à l'occasion duquel les participants débattront des résultats de l'évaluation et commenceront à préparer l'accord conclusif.

10. OE a ensuite proposé une synthèse des principaux résultats de l'évaluation. Celle-ci souligne tout d'abord que le processus de décentralisation n'a pas atteint le même stade dans les trois pays, ce dont il faut tenir compte pour interpréter les résultats obtenus jusqu'à présent. L'évaluation fait également remarquer que le FIDA considère la promotion de la décentralisation comme un moyen de renforcer les efforts de réduction de la pauvreté rurale, plutôt que comme un objectif en soi. Si la décentralisation n'est pas explicitement reconnue en tant qu'axe stratégique dans la stratégie régionale de la division PF, elle est considérée comme un principe d'action important pour l'ensemble des opérations auxquelles la division apporte son concours. Les COSOP pour les trois pays sur lesquels porte l'évaluation reconnaissent l'importance de la décentralisation, bien qu'ils insistent sur des aspects différents. Par exemple, le COSOP pour l'Éthiopie souligne la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles à l'échelon local, tandis que le COSOP pour la République-Unie de Tanzanie préconise de s'intéresser au dialogue sur la politique de décentralisation. L'évaluation indique qu'il est nécessaire d'intensifier les efforts pour traduire les objectifs de décentralisation exprimés dans les COSOP en activités opérationnelles, en particulier sur le plan du renforcement des capacités à l'échelon local.

11. Le comité a souscrit aux principales constatations et recommandations de l'EPP, et il a salué le travail accompli par OE. Il a fait remarquer que le résumé de l'évaluation devait être amélioré, et reprendre l'ensemble des principales constatations. Il a par ailleurs fait part de son inquiétude concernant le caractère limité, souligné par l'évaluation, des perspectives de durabilité des projets financés par le FIDA dans ces trois pays, et a invité la direction du Fonds à se préoccuper sérieusement de ce problème.

12. Le comité a souligné l'importance de la participation active du FIDA aux efforts d'harmonisation entre les donateurs dans les trois pays concernés par l'évaluation thématique, d'autant que la décentralisation a affecté l'ensemble de leurs structures institutionnelles. En réponse aux questions formulées par le comité, le département PMD a rappelé que le FIDA a engagé la rédaction d'un document directif relatif à l'approche sectorielle, qui sera soumis au Conseil d'administration en avril 2005, montrant l'intérêt que le Fonds porte au renforcement de sa participation au processus d'harmonisation et de coordination entre les donateurs à l'échelle des pays.

13. Le comité a fait valoir la nécessité de redoubler d'efforts afin de faire en sorte que le renforcement des moyens d'action des bénéficiaires soit suffisant pour leur permettre de tirer parti du processus de décentralisation. Ses membres ont convenu de la nécessité de mettre en oeuvre une stratégie de décentralisation axée sur les besoins des ruraux pauvres. Cela étant, ils ont mis en garde

contre le risque que la décentralisation ne s'accompagne pas, du moins dans l'immédiat, d'une amélioration des conditions de vie dans les districts les plus pauvres, dotés de structures d'administration déficientes, qui, en règle générale, ne disposent pas des ressources en personnel, des capacités institutionnelles et des infrastructures appropriées. Ces aspects doivent donc être pris en compte lorsqu'on appuie la décentralisation dans les districts les moins bien dotés, qui font face à de graves problèmes de développement.

14. Le comité a recommandé que le rapport final présente un historique plus détaillé de l'évolution de la décentralisation dans les trois pays. Il a indiqué qu'il considérait que cette évaluation constituera une aide précieuse lorsque le moment sera venu de réviser la stratégie régionale de la division PF, dans laquelle la question de la décentralisation devra figurer en tant que moyen d'aider les ruraux pauvres, notamment en favorisant l'intensification du renforcement de leurs moyens d'action et de leur participation au processus de développement dans son ensemble.

15. **Calendrier et ordre du jour des sessions du Comité de l'évaluation pour l'année 2005.** Pour établir ce programme, le comité a tenu compte du mandat et du règlement intérieur révisés approuvés par le Conseil d'administration à sa session de décembre. Les dates et l'ordre du jour des quatre sessions que le comité tiendra en 2005 sont les suivantes:

- **Trente-neuvième session: vendredi 8 avril**
Rapport de situation sur le portefeuille de projets
Évaluation du programme de pays de l'Égypte
- **Quarantième session: vendredi 2 septembre**
Évaluation au niveau de l'organisation du programme pilote de supervision directe mis en place par le FIDA
Ébauche du programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation pour l'année 2006
Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation
- **Quarante et unième session: vendredi 7 octobre**
Programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation pour l'année 2006
Évaluation du programme de pays du Mexique
- **Quarante-deuxième session: vendredi 2 décembre**
Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA
Évaluation intermédiaire du programme de développement local et de réhabilitation agricole au Fouta-Djalou (Guinée)
Calendrier et ordre du jour provisoires du Comité de l'évaluation pour l'année 2006

16. Le comité a par ailleurs décidé d'effectuer une visite sur le terrain au Mexique au dernier trimestre de l'année 2005.

17. **Questions diverses.** Répondant à une demande de traduction simultanée émanant d'un membre du comité, le Président a précisé que le comité ne travaille qu'en anglais depuis un an environ, ce qui s'est traduit par des économies substantielles pour le Fonds. Quoi qu'il en soit, cette situation est susceptible d'évoluer à l'avenir, en fonction des circonstances et des besoins du comité. En outre, le rapport du président, rédigé en anglais à l'issue de chaque session, est systématiquement traduit dans toutes les langues officielles du FIDA avant d'être présenté au Conseil d'administration pour approbation à sa session suivante. Abordant une autre question, le Directeur de OE a annoncé la nomination de Mme Caroline Heider au poste de Directeur adjoint de la division et de M. Fabrizio Felloni au poste de Chargé de l'évaluation.

